

# La reprise n'est pas à l'ordre du jour, selon le ministre des Transports

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5190 - Mardi 6 octobre 2020 - Prix : 10 DA

Meurtre de la jeune Chaima

## Les détails horribles d'un crime



Page 16

### Référendum sur l'amendement de la Constitution

## Charfi assure que les conditions de transparence et d'impartialité sont «réunies»

Page 3

### A la campagne comme à la guerre

Par Mohamed Habili

**E**n ce moment précis, les gens à travers le monde ont les yeux tournés, en premier lieu à l'évolution de la pandémie, dont leur avenir même peut dépendre ; en second, à celle de la maladie du président américain ; et enfin, à la guerre dans le Haut-Karabagh, le seul conflit armé qui ait éclaté en dépit de la crise sanitaire mondiale. Alors que celles qui avaient commencé bien avant se sont aujourd'hui soit calmées, soit arrêtées, comme en Libye, où les négociations ont pris la relève et semblent même progresser. Donald Trump a créé la surprise avant-hier en s'autorisant une brève escapade pour aller saluer ses partisans massés autour de l'hôpital. Personne, pas même Jair Bolsanaro, l'homme qui lui ressemble le plus, n'aurait osé pareille conduite, aussitôt condamnée par les démocrates en des termes qui disent assez que la trêve est terminée et que la campagne retrouve toute sa férocité. Il faudrait s'intéresser de près aux prochains sondages, pour voir comment a été reçue l'équipée courte mais périlleuse du patient Trump. Encore que périlleuse, elle l'a été surtout pour sa garde la plus rapprochée, embarquée dans la même voiture que lui, lui le pestiféré. A la différence de Boris Johnson et de Jair Bolsanaro, deux des «coronasceptiques» à avoir été contaminés comme pour l'avoir cherché, mais dont l'élection est récente, Trump a une campagne à terminer, et même à redresser, compte tenu de l'avance de son rival dans les sondages.

Suite en page 3

### Divisés entre partisans du oui et du non

# La révision de la Constitution déchire les partis islamistes



PH/D. R.

Le référendum sur le projet de révision de la Constitution divise les partis politiques islamistes. Certains d'entre eux ont appelé à voter «oui», d'autres ont opté pour la participation mais en votant «non». [Page 2](#)

Directeur de l'Observatoire des armements français

## Patrice Bouveret : «Les déchets nucléaires français en Algérie sont encore sur place»

Page 2

Prétendue présence des éléments de l'ANP dans une localité malienne

## Le MDN dément des allégations «tendancieuses»

Page 4

Divisés entre partisans du oui et du non

# La révision de la Constitution déchire les partis islamistes

■ Le référendum sur le projet de révision de la Constitution divise les partis politiques islamistes. Certains d'entre eux ont appelé à voter «oui», d'autres ont opté pour la participation mais en votant «non».

Par Aomar Fekrache

Le «non» est notamment le cas du Front de la justice et du développement (FJD) de Abdallah Djaballah qui, faute d'arguments politiques, s'est adonné à un exercice dangereux en déversant son fiel sur l'une des constantes nationales. Lors d'une réunion du Medjlis Choura de son parti, Djaballah a exprimé ouvertement son hostilité à l'adoption de deux langues nationales. Autrement, ce chef islamiste, éjecté de deux partis politiques (El Islah et Ennahda) avant qu'il ne crée le FJD, dit voir en la langue tamazight un danger pour «l'unité nationale». Le plus grave est que le chef de file du FJD ose se placer en porte-parole des Algériens en se permettant d'affirmer que «cette Constitution n'est pas venue pour satisfaire les revendications du peuple». Lui déniait, unilatéralement, tout consensus avant même la tenue de l'élection, il n'hésitera pas à pousser le bouchon en évoquant une prédominance du courant «laïque» et «éradicateur». Même son de cloche de la part du Mouvement de la société pour la paix (MSP), dont le président, Abderrazak Makri, a exprimé des réserves liées à l'identité, à la langue et à la religion. Le MSP ne digère pas que toutes ses propositions n'aient pas été prises en considération. Pourtant, l'Algérie ne se réduit pas au seul point de vue de cette formation politique, en



mal de consensus au sein même de sa base. Il y a quelques jours, l'un de ses leaders, à savoir El Hachemi Djaaboub, a rejoint le gouvernement pour occuper le poste de ministre du Travail. Ce qui renseigne, si besoin est, sur une divergence de vues évidente par rapport aux thèses de la direction nationale du parti. Mieux encore, Aboudjerra Soltani, ancien président du MSP et figure influente au sein du parti, a exprimé son soutien à El Hachemi Djaaboub. Ce qui démontre, pour le moins, que les arguments de Makri sont loin d'être partagés par tous les militants.

Toutefois, les partis d'obédience islamiste ne sont pas tous de l'avis du FJD et du MSP. Bien d'autres formations ont appelé à voter oui pour le projet de révision de la Constitution. Le président du Mouvement El Islah,

Filali Ghouini, a affirmé que la révision de la Constitution, soumise à référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain, «garantira l'édification de l'Algérie nouvelle et consacra la souveraineté populaire et l'unité nationale». Selon lui, la révision constitutionnelle «est une réponse aux revendications légitimes» exprimées par les Algériens lors du Hirak populaire. Il a annoncé que le Conseil consultatif de son parti «a tranché la position du mouvement qui votera en faveur de cet amendement». Il a appelé les Algériens à un «sursaut collectif» même de faire aboutir le référendum sur la révision constitutionnelle et tous les chantiers de réformes initiés dans différents dossiers politique, économique et social. De son côté, la présidente de Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, qui vient de succéder à



Amar Ghoul à la tête du parti, a déclaré que sa formation se focalisera sur la mobilisation pour un vote en faveur du projet de révision de la Constitution, lors du référendum, étant «un jalon essentiel pour l'édification de l'Algérie nouvelle». Zerouati a affirmé que la prochaine étape sera consacrée à la mobilisation pour un vote par «oui» sur le projet de révision de la Constitution, indiquant que le contenu de la nouvelle loi fondamentale «tra-

duit, dans sa majorité, un large consensus qui prend en considération les conditions de l'actuelle Algérie». Par ailleurs, le secrétaire général du mouvement En-Nahda, Yazid Benaïcha, a indiqué lors d'une rencontre avec les présidents des bureaux de wilaya, concernant le référendum sur la révision constitutionnelle, que le parti annoncera sa position définitive lors de la session du conseil Echoura.

A. F.

134 nouveaux cas et 8 morts en 24 heures

## Virus : nouvelle baisse des contaminations

L'Algérie a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces derniers 24 heures, quatre cas de plus qu'hier (4), portant à 1 760 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 134 cas, soit sept cas de moins par rapport à hier (141), pour atteindre au total 52 230 cas confirmés.

R. N.

Directeur de l'Observatoire des armements français

## Patrice Bouveret : «Les déchets nucléaires français en Algérie sont encore sur place»

«Quand la France a cessé ses essais nucléaires en Algérie, en 1966, elle a laissé sur place tout simplement l'ensemble des déchets qui sont liés aux essais effectués dans le Sahara algérien», a affirmé Patrice Bouveret, directeur de l'Observatoire des armements français, dans un entretien donné avant-hier à Radio France Internationale. A ce titre, soutenant qu'une quantité inconnue de déchets nucléaires français en Algérie est toujours sur place, plus d'un demi-siècle après, plaçant pour «des analyses précises» pour mesurer le taux de radioactivité encore présente jusqu'à présent sur les lieux d'essais, le directeur de l'Observatoire des armements français, a affirmé :

«Quand la France a cessé ses essais nucléaires en Algérie, en 1966, elle a laissé sur place tout simplement l'ensemble des déchets qui sont liés aux essais effectués dans le Sahara algérien». Mieux. Il ajoutera que «la France non seulement a laissé ses déchets, mais elle a classé Secret Défense tous les documents qui pouvaient avoir trait à ces programmes-là». Par conséquent, poursuivra-t-il, «la quantité des déchets demeure inconnue, ceux issus des accidents nucléaires notamment, et les plus importants d'ailleurs». Exemple à l'appui, il

citera celui de Beril, nom du 2<sup>e</sup> essai nucléaire souterrain de la France en Algérie (1<sup>er</sup> mai 1962), qui a libéré des laves radioactives. «Des éléments radioactifs sont restés sur des zones de Reggane, dans la wilaya d'Adrar, sans être ramassés alors qu'ils sont radioactifs». De ce fait, et afin de mesurer les conséquences de ces éléments radioactifs, Patrice Bouveret plaidera pour que «des analyses précises de chacun de ces matériaux soient faites pour voir le taux de radioactivité encore présent sur les lieux. On sait qu'il est important». Soulignant qu'«il y avait eu des tentatives de mettre en place des commissions pour évaluer les dégâts et faire des recommandations mais sans y donner suite», il déplorera qu'«aucune étude pour mesurer cette radioactivité n'a été menée par des services compétents français ou un organisme indépendant pour pouvoir mettre en place, par la suite, un programme d'isolement des zones les plus dangereuses avant de procéder à un nettoyage». Aussi, le directeur de l'Observatoire des armements français a appelé la France «à sortir du déni». Estimant, à ce propos, l'existence aujourd'hui d'une volonté de la part de l'Algérie et la France à travailler pour débloquer la situation. Selon lui, des signes positifs sont apparus depuis la restitution des crânes de

24 héros de la résistance algérienne contre le colonialisme français. Et pour cause, relèvera-t-il, «l'Algérie et la France savent que pour renforcer leurs relations sur tous les plans économique, politique, social, il faut épurer les questions du passé». Pour rappel, entre 1960 et 1966, la France a mené 17 essais nucléaires dans le Sahara algérien, et la question des conséquences de ces essais est restée en suspens. C'est ce qu'indiquent des représentants de l'Observatoire des armements et d'ICAN France (la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires). Ces derniers appellent, en effet, la France à régler cette question cruciale pour la santé des populations, pour l'environnement et pour les relations entre l'Algérie et la France. Considérés comme les pires crimes perpétrés durant 132 ans d'occupation coloniale, les préjudices causés aux populations locales des essais nucléaires français dans le Sahara algérien opérés entre 1960 et 1966 demeurent encore jusqu'à aujourd'hui. Et pour cause, selon des experts et scientifiques, «la radioactivité nucléaire induite par les essais nucléaires français, dont les répercussions perdurent encore, sont susceptibles d'hypothéquer et de mettre en péril l'avenir des futures générations». Preuve en est que des familles meu-

rent encore aujourd'hui à cause des sols contaminés par les bombes nucléaires estimées de 5 à 6 fois plus puissantes que la bombe d'Hiroshima. D'où, estimeront-ils, l'impératif de démarches opérationnelles par le nettoyage de la région des émanations radioactives afin de préserver la santé des futures générations, protéger l'environnement en vue d'éradiquer les séquences que continue d'endurer l'homme ainsi que la faune et la flore. En 2010, la loi Morin sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français a été adoptée en France, puis modifiée en février 2017. L'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven) qui, faut-il le rappeler, a réussi l'extension du périmètre d'application de la loi d'indemnisation à toute la Polynésie, n'a eu de cesse d'appeler à une autre modification incluant la prise en compte de la contamination et de la présomption de causalité stricte pour tout le personnel civil et militaire et la redéfinition de la zone d'exposition aux radiations dans le Sahara algérien. Un appel d'autant plus appuyé par un «sans équivoque quant à l'échec» de l'application de cette loi relevé par l'Assemblée et le Sénat français et qui, selon l'Aven, «n'indemnise quasiment personne».

Lynda Naili



Référendum sur l'amendement de la Constitution

# Charfi assure que les conditions de transparence et d'impartialité sont «réunies»

■ Toutes les conditions sont réunies pour assurer «la transparence et l'impartialité» du référendum sur le projet d'amendement constitutionnel le 1<sup>er</sup> novembre prochain, a souligné, hier, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Par Meriem Benchaouia

Les conditions du déroulement de la consultation populaire du 1<sup>er</sup> novembre «seront les mêmes que celles dans lesquelles s'est déroulée l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, marquées par la transparence et l'impartialité», a affirmé le président de l'Anie, précisant que les moyens matériels et logistiques nécessaires sont mobilisés pour que le référendum se déroule «dans la sérénité et la régularité». «Nous allons reprendre la même organisation et les mêmes procédures avec la possibilité du président de l'Anie de suivre en direct le scrutin grâce au réseau de visioconférence mis en place à cette occasion, et ce qui nous permettra une plus grande réactivité et une prise en charge immédiate à d'éventuels problèmes qui peuvent se poser le jour du scrutin», a-t-il ajouté, appelant, à cette occasion, les jeunes à participer dans l'encadrement des bureaux de vote et à être observateurs lors du scrutin. Mohamed Charfi a évalué à plus de 23,5 millions le nombre d'électeurs inscrits et à 292 805 celui des personnes radiées, parmi lesquelles, ajoute-t-il, 35 528 l'ont été en raison du changement de résidence. Il signale, d'autre part, que l'assainissement du fichier électoral se poursuivra jusqu'au moment de sa totale numérisation. Evoquant la campagne référendaire qui débutera demain, le président de l'Anie a assuré que les créneaux d'expression «seront ouverts à ceux



PH. A. D. R.

qui sont pour et à ceux qui sont contre le projet d'amendement de la Constitution», soulignant que cette démarche «reflète la nouvelle dynamique entamée depuis l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 pour la consécration de "l'Algérie nouvelle" qui est déjà en marche». Pour lui, «le premier caractère de la démocratie est de permettre la confrontation des idées et des avis, à travers un débat contradictoire pacifique, dans le respect, et dans lequel les intervenants doivent mettre l'intérêt de l'Algérie au-dessus tout», a-t-il souligné, rappelant qu'à la fin, c'est au peuple de

trancher. Il met, cependant, en avant, l'impossibilité d'ouvrir, quotidiennement, les radios et chaînes de télé à plus de 30 candidats ou à leurs représentants. Il ajoute qu'à condition de «respecter l'ordre public», il est laissé à ceux-ci la liberté de tenir des meetings et des réunions pour y présenter leurs programmes. Interrogé sur une éventuelle participation d'observateurs internationaux, il a considéré qu'«Un Etat qui sollicite des observateurs internationaux n'exerce pas la plénitude de sa souveraineté», estimant qu'«il s'agirait d'une atteinte à la souveraineté natio-

nale». Mettant l'accent sur l'importance d'assurer la crédibilité du référendum du 1<sup>er</sup> novembre, il a affirmé que «nous ferons tout notre possible pour le rétablissement de la confiance des citoyens envers les gouvernants, en renforçant les conditions d'organisation, de transparence et de la traçabilité». L'Anie va faire en sorte de s'assurer que l'intégrité du vote soit protégée «à 100 %», pour éviter, dit-il, les déviations observées par le passé et parce que l'Algérie nouvelle a, depuis, déclaré la lutte «à la corruption et à l'argent sale».

M. B.

## Méto et transport inter-wilayas La reprise n'est pas à l'ordre du jour, selon le ministre des Transports

Le ministre des Transports, Lazhar Hani, a écarté, hier, la reprise, dans l'immédiat, du transport inter-wilayas et au niveau du méto, malgré le déclin de l'épidémie de coronavirus.

Lors de son passage hier matin à la Radio nationale, le ministre a indiqué que la décision de la reprise du transport inter-wilayas et du méto n'a pas encore été prise. «L'Algérie n'est pas prête pour rouvrir le méto ni le transport inter-wilaya, en raison de la situation sanitaire», a-t-il indiqué. «Nous ne sommes pas encore prêts en matière d'organisation», a-t-il détaillé. Pour lui, malgré la diminution des cas de contamination au coronavirus, «la situation épidémiologique n'est pas

encore propice».

Revenant sur le transport aérien, le ministre a révélé, hier, que l'activité de la compagnie nationale Air Algérie sera limitée aux vols internationaux. Il a encore souligné que l'ouverture du marché du transport aérien au secteur privé est une décision politique irréversible et ne se limitera pas aux lignes internes, mais aussi aux liaisons aériennes internationales.

Il a fait savoir que la décision de créer, en parallèle à Air Algérie et Tassili Airlines, une nouvelle société publique de transport aérien qui prendra en charge les lignes intérieures «est venue en réponse aux difficultés rencontrées par la compagnie aérienne nationale

dans la gestion des transports internationaux et nationaux».

Selon le ministre, «Air Algérie n'a pas les capacités nécessaires pour couvrir la demande au niveau de 36 aéroports situés à travers le vaste territoire national dans lequel le transport aérien occupe un rôle stratégique». C'est pour cela que «le président de la République a ordonné de créer une société publique nationale qui s'occuperait du transport aérien au niveau des aéroports nationaux», a-t-il expliqué. Dans le même sillage, le premier responsable du secteur des Transports a révélé que la fermeture des agences aériennes algériennes à l'étranger est due à leurs dépenses importantes et

aux lourdes charges financières qui résultent de leur maintien en échange de la préservation des représentations aériennes algériennes au niveau des seuls aéroports internationaux. Ces agences, explique-t-il, ont été ouvertes à une époque où le service Internet et les moyens de communication modernes n'étaient pas disponibles, car, soutient-il, il était nécessaire pour le client de se déplacer dans les agences pour acheter des billets, contrairement à aujourd'hui où le client peut acheter des billets par voie électronique. D'autre part, Lazhar Hani a annoncé l'ouverture imminente d'un hub aéroportuaire à Tamanrasset afin de se rapprocher de

LA QUESTION DU JOUR

### A la campagne comme à la guerre

Suite de la page une

On l'estime désormais à 14 points, ce qui à première vue semble dire que les jeux sont faits. Les médecins de Trump n'excluent pas qu'il sorte de l'hôpital dans les heures qui viennent, à supposer que cela ne soit pas déjà fait. On ne peut toutefois exclure que sa maladie évolue tout différemment. Que bien loin de pouvoir revenir à la Maison-Blanche pour se replonger dans la campagne, il voit son état empirer soudainement pour se retrouver entre la vie et la mort. Ce ne serait pas la première fois que le Covid-19 fasse mine d'abord d'accorder sa grâce pour ensuite revenir sur sa décision. Ce qui vaut pour une personne vaut également pour un pays. Certains de nos voisins ont cru être au bout de leur peine qui ensuite ont dû déchanter, et reconfiner à la hâte. Il faut craindre qu'il nous arrive la même chose. Six mois plus tard, l'épidémie est toujours là, mais on n'en voit pas le bout. Elle reprend du poil de la bête là où précisément elle a semblé refluer. Aux dernières nouvelles, les autorités de la ville de New York, autant dire le centre du monde, envisagent sérieusement la fermeture, non pas seulement des bars et restaurants, comme à Paris et ailleurs en Europe, mais celle des écoles. Pour autant, ce n'est pas parce que la pandémie est plus que jamais au centre de la campagne que Donald Trump est condamné à perdre devant Joe Biden. S'il n'est pas envoyé pour de bon au tapis, il pourrait même sortir de l'épreuve plus fort qu'il n'y était entré. Ce qui ne vous tue pas vous renforce. On peut le voir sur les cas de Johnson et Bolsonaro. En temps de guerre, le candidat parti au front et d'où il est revenu sain et sauf a plus de chance que le candidat qui ne s'est pas trouvé au contact de l'ennemi. Or une épidémie est quelque chose qu'on a souvent comparé à une guerre. Pour peu que les électeurs américains les assimilent réellement et voilà l'avance de Biden réduite à pas grand-chose.

M. H.

l'Afrique. Il indique, à cet égard, que le Continent africain se développe, et que le moment est venu de privilégier la destination «Afrique». S'agissant des pertes du secteur des transports dues à la pandémie coronavirus, le ministre a indiqué que le montant n'a pas encore été comptabilisé jusqu'à l'heure actuelle. Il a déclaré, à cet effet, qu'une cellule ministérielle travaille sur le décompte des pertes et l'indemnisation des personnes touchées.

Louiza A. R.

Journée mondiale des enseignants

# Le ministre de l'Education appelle les enseignants à «se mobiliser» face au Covid-19

■ Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a appelé, hier, les enseignants à se «mobiliser» pour préserver l'Ecole algérienne, en assurant l'enseignement aux élèves et en préservant leur sécurité et santé, au vu de la propagation de la pandémie de Covid-19.

Par Hamid Ch.

Dans un message adressé aux enseignants à l'occasion de leur journée, célébrée le 5 octobre de chaque année, le ministre de l'Education a souligné l'impérative «mobilisation des enseignants pour l'Ecole algérienne et pour nos générations montantes, dans un contexte marqué par la propagation de cette pandémie qui ne cesse de prendre des vies», ajoutant que la prochaine année scolaire (2020-2021) sera «l'une des plus difficiles».

A cette occasion, M. Ouadjaout a mis l'accent sur la

nécessité de garantir l'enseignement aux élèves, après une interruption de plusieurs mois, tout en veillant à la préservation de leur sécurité et santé ainsi que celles des personnels pédagogiques et administratifs les encadrant, dans le respect «strict» des mesures préventives énoncées dans le protocole sanitaire élaboré par le ministère et adopté par le Comité scientifique relevant du ministère de la santé.

Rendant hommage aux milliers d'enseignants du secteur de l'Education nationale, le ministre a mis en avant «le dévouement et l'abnégation» des enseignants dans la formation des élèves, en dépit des difficultés, faisant preuve d'un haut sens des responsabilités et de conscience professionnelle» tout au long de cette année exceptionnelle sur tous les plans, en raison de la pandémie inattendue du nouveau coronavirus qui nécessite notre adaptation.

Dans le même contexte, le premier responsable du secteur de l'Education a loué les efforts des enseignants qui se sont «portés volontaires» au cours de la dernière période pour dispenser des cours à distance et encadrer ensuite les candidats aux examens du BEM et du baccalauréat, en se mettant en isolement totale du monde extérieur



jusqu'à la fin de ces deux examens. «Vous vous êtes mobilisés pour assurer la continuité des cours, même si c'était à distance, mais également pour mener les examens à bien, et c'est le cas. Pour tout cela, je vous dis merci à vous les éducateurs».

A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de la célébration de cette Journée mondiale, «qui nous rappelle la valeur de l'éducation et l'importance de construire un système éducatif qui encourage la réussite, grâce à la conscientisation de l'éducation dispensée, outre la nécessité d'œuvrer pour créer un environnement scolaire favo-

risant l'innovation», ajoutant que cette journée se voulait l'occasion pour «rendre hommage avec déférence à tous les enseignants et enseignants du secteur, qui relèvent quotidiennement de nombreux défis pour éduquer nos enfants dans des situations souvent compliquées et difficiles».

Il a également salué les efforts des enseignants pour «assurer l'éducation de nos enfants, en leur inculquant l'amour d'apprendre et en développant leurs aptitudes et compétences pour leur permettre de jouer un rôle positif dans la société et de contribuer à son progrès».

«Au moment où la connaissance est devenue un facteur fondamental de production dans l'économie mondiale et une référence essentielle dans la société, nous sommes appelés constamment à actualiser les connaissances, notamment en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC)», a-t-il soutenu, appelant les enseignants «à accompagner le ministère et à le soutenir dans ses efforts pour optimiser le rendement du système éducatif à la lumière de la nouvelle République dont les contours commencent à se profiler».

H. Ch.

## Début à Alger des travaux d'un colloque international «La Constitution au service du citoyen» en débat

LES TRAVAUX du colloque international sur le thème «La Constitution au service du citoyen : grands axes de l'amendement constitutionnel» ont débuté, hier, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger). Organisé par le Conseil constitutionnel en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce colloque a vu la présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, de membres du gouvernement et du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, ainsi que des responsables d'institutions et d'organes nationaux. A cette occasion, le président de la République a affirmé, dans un message lu en son nom par M. Boualem Boualem, que le projet d'amendement de la Constitution «est conforme aux exigences de l'édification d'un Etat moderne et répond aux revendications du hirak populaire béni», soulignant que la date du 1<sup>er</sup> novembre a été choisie pour organiser le référendum sur l'amendement de la Constitution qui se veut un «message» pour dire que «le peuple algérien est un seul peuple uni par ses valeurs nationales et religieuses incarnées par sa révolution (la révolution de Libération nationale du 1<sup>er</sup> novembre 1954)».

R. N.

## Prétendue présence des éléments de l'ANP dans une localité malienne Le MDN dément des allégations «tendancieuses»

Le ministère de la Défense nationale a apporté, hier dans un communiqué, un démenti «formel» à certaines «allégations tendancieuses» formulées par des parties maliennes et reprises par certains médias maliens, faisant état d'une prétendue présence des éléments de l'Armée nationale populaire dans la localité frontalière malienne d'In Khalil.

«Suite à certaines allégations formulées par des parties maliennes et reprises par certains médias maliens, faisant état d'une prétendue présence des éléments de l'Armée nationale populaire dans la localité frontalière malienne d'In Khalil et qu'une partie du territoire malien a été annexée par l'Armée algérienne, le ministère de la Défense nationale tient à apporter un démenti formel à ces allégations tendancieuses», indique la même source.

A ce titre, le MDN souligne que «ces allégations font suite à une mission technique conduite par des experts relevant du Service géographique et de télédétection de l'Armée nationale populaire accompagnés par un détachement de sécurisation et de protection et à l'intérieur du territoire national pour effectuer des travaux de vérification des bornes du tracé frontalier algéro-malien et à proximité de la localité frontalière malienne d'In Khalil, et que cette mission technique a achevé ses travaux en date du 21 septembre 2020 avant de quit-

ter les lieux sans enregistrer aucun incident».

«Il convient de préciser que l'Algérie, qui a toujours veillé à la sécurisation de ses frontières nationales, notamment à l'ombre du climat d'instabilité prévalant dans la région du Sahel, réitère son total engagement à respecter la souveraineté des Etats et le principe de l'intangibilité des frontières, notamment avec un pays frère, en l'occurrence le Mali, et ce, conformément aux dispositions de la Convention de bon voisinage du 8 mai 1983 signée entre les deux pays, et réaffirme également son attachement à asseoir les principes de bon voisinage et à apporter aide et assistance aux pays voisins lorsque le besoin se fait ressentir», conclut le communiqué.

### Les dossiers des différentes franges de l'ANP étudiés au «cas par cas»

Les dossiers des blessés, des invalides et des radiés des rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) sont étudiés au «cas par cas», indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans l'objectif de prendre en charge l'ensemble des préoccupations médico-sociales des différentes franges et catégories des retraités de l'Armée nationale populaire, en l'occurrence les blessés, les

invalides et les radiés des rangs de l'ANP pour diverses raisons, et à l'issue des nombreuses rencontres regroupant les services compétents du ministère de la Défense nationale et les représentants des dites catégories, le ministère de la Défense nationale rassure les concernés que ses services œuvrent au suivi et à l'étude de leurs dossiers au cas par cas», précise le communiqué.

A ce titre, «les bureaux régionaux de la Caisse des retraites militaires ont reçu des dizaines de milliers de dossiers médicaux des différentes catégories concernées à travers toutes les Régions militaires, et s'attellent actuellement à leur tri, à la vérification de leur constitution et à leur examen par les Commissions d'expertise médicale. Un effort qui requiert un certain temps afin de permettre à tous ceux qui remplissent les conditions requises, de jouir de leurs droits conformément à la réglementation en vigueur», souligne la même source.

«Ces démarches s'inscrivent dans le cadre du grand intérêt que Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, confère personnellement à la parfaite prise en charge des préoccupations des enfants de l'ANP, ayant honoré leurs années de service dans les rangs», rappelle le MDN dans son communiqué.

Halim N.



## Agriculture

# Des perspectives prometteuses pour la céréaliculture à Djelfa

■ Les superficies irriguées ont enregistré une extension «inédite», ces dernières années à Djelfa, à l'origine d'un saut «qualitatif» dans le secteur agricole local, contribuant particulièrement au développement de la céréaliculture, dont les indices de croissance augurent de perspectives «prometteuses».

Par Lylia K.

L'extension de la superficie irriguée a participé grandement à l'augmentation des rendements de la production agricole, notamment dans la filière céréalière, pour laquelle le rendement moyen à l'hectare a plus que doublé en passant de 30 qx/ha à 60 voir 70 qx/ha, et ce, grâce à l'adoption de différents systèmes d'irrigation modernes. L'expérience de Cheikh Mustapha, un agriculteur du sud de la wilaya, qui a permis d'augmenter la productivité de son exploitation en procédant à l'extension de la superficie irriguée avec l'utilisation d'un système d'irrigation par aspersion, «a donné des résultats positifs (en termes de rendement), durant les saisons agricoles écoulées», a-t-il témoigné. Il s'est félicité de ne «compter que très peu sur les pluies saisonnières». Selon lui, les résultats du système d'irrigation par aspersion «sont visibles et se traduisent par une amélioration



PVD, R.

des rendements à l'hectare et de ce fait de la production qui a doublé au fil des ans. Le recours à l'irrigation a également permis de diversifier les cultures, hors celles dites pluviales», a affirmé cet exploitant agricole.

## Importante extension des superficies irriguées

A ce propos, le directeur local des services agricoles (DSA), Ali Beldjoudi, a indiqué à l'APS que «les superficies irriguées ont enregistré un important essor ces dernières années, en passant de 1 074 ha en 2010, à pas moins de 19 180 ha en 2020», prévoyant un accroissement de cette superficie durant la présente campagne labours-semailles, pour atteindre les «22 627 ha, soit une hausse de 18 %», a-t-il ajouté. «Les programmes d'électrification agricole et le règlement de la situation foncière des agriculteurs ayant procédé à la mise

en valeur des terres à travers la wilaya ont contribué de manière significative à l'extension de la superficie irriguée», a observé ce même responsable. L'augmentation de la superficie irriguée est aussi le fruit d'une «prise de conscience chez les agriculteurs et leur adoption des techniques modernes dont la mécanisation agricole et les systèmes d'irrigation d'appoint», outre «les campagnes de vulgarisation agricoles initiées par la DSA à travers les ondes de la radio locale, et autres activités d'orientation organisées par les instituts techniques du secteur», a-t-il souligné.

## Maîtrise technique et soutien étatique au développement de la céréaliculture

M. Beldjoudi a indiqué que «suite au constat des faibles rendements de 30 qx/ha, réalisés durant les campagnes précé-

dentes dans la filière céréalière, la DSA a décidé d'assurer un accompagnement technique aux céréaliculteurs en vue du relèvement de la production, à travers une maîtrise de l'itinéraire technique de la filière». Il a fait part de l'«ambition» des responsables en charge du secteur, à Djelfa, d'«aller encore de l'avant dans l'extension des superficies irriguées», et ce, grâce au soutien assuré par l'Etat pour l'acquisition des équipements d'irrigation et de mécanisation, en plus du raccordement des forages d'eau à l'électricité.

«Les céréaliculteurs bénéficient, en outre, de nombreux programmes de soutien, qui leur permettent l'acquisition d'équipements d'irrigation, pompes, machines, semences traitées et autres engrais chimiques», a indiqué ce responsable qui a fait savoir qu'une enveloppe de près de 259 millions de DA a été mobilisée à cet effet. Il a particulièrement souligné la contribu-

tion de l'«opération de régularisation de la situation foncière des agriculteurs et de la mise à leur disposition d'une ferme pédagogique pour apprendre sur le terrain les différentes techniques de production, dans la réalisation de ces résultats positifs dans la filière». A noter que la wilaya de Djelfa, qui est une région steppe par excellence, compte un nombre de zones naturellement irriguées, représentées par les Dhayates (des sites d'écoulement et de collecte d'eau de pluie), outre les terres situées sur les berges des cours d'eau et oueds, estimées à quelque 9 730 ha. Les superficies irriguées de la wilaya sont majoritairement concentrées dans les régions agricoles de la partie nord de Djelfa, soit Bouirette Lehdeb, El Birine, Sidi Laâdjel et Had Shari. A cela s'ajoutent les surfaces irriguées de la partie sud, sises à Messaâd, Ain Ibel, Tadmit et Deldoul.

L. K.

## Port du Centre Un coût de réalisation estimé entre 5 et 6 milliards USD

LE MINISTRE des Transports, Hani Lazhar, a révéilé, avant-hier à Alger, que le coût de réalisation du port Centre de Cherchell devra osciller, selon l'évaluation initiale du projet, entre 5 et 6 milliards USD. Répondant à une question de l'APS lors du Forum de la Radio nationale, M. Hani a fait savoir que le coût du projet du port Centre d'El Hamdania (Cherchell) devra coûter, selon l'étude préliminaire du projet, entre 5 et 6 milliards USD et sera raccordé à la ligne ferroviaire s'étendant jusqu'aux capitales des pays africains situés aux frontières sud du pays. Cette structure stratégique se chargera du traitement de 6,5 millions de conteneurs et 25,7 millions tonnes de marchandises/an et sera destinée au commerce national maritime, tout en étant un axe d'échanges au niveau régional, a-t-il poursuivi. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait ordonné, lors d'un Conseil des ministres tenu fin août dernier, l'intensification des contacts avec le partenaire chinois chargé de la réalisation, a consacré, lors d'une séance de travail tenue le 24 septembre dernier, un volet dédié à l'examen des détails de ce projet.

Khadidja N./Agences

## Energie

# L'Algérie attache une importance particulière à la sécurité nucléaire

L'Algérie attache une importance particulière à la problématique de la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Lors de son discours d'ouverture des travaux de la journée d'information sur la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, organisée par le Commissariat à l'énergie atomique (Comena), M. Attar a fait savoir que l'Algérie, conformément à ses obligations et à ses engagements internationaux, attache une «importance particulière» à ces différents aspects de sécurité nucléaire. Il a encouragé, à cet effet, l'initiative du Commissariat à travers le centre de formation et l'appui à la sécurité pour les actions de formation dans le domaine de la sécurité nucléaire «dispensée aux organismes com-

pétents et exploitants concernés au niveau national et sa contribution aux activités du réseau international des centres de sécurité nucléaire au niveau international et dont nous soutenons les efforts». De plus, lors d'un point de presse en marge de cette rencontre, le ministre de l'Energie a rappelé que le pays dispose d'installations, de laboratoires et de cadres qui activent dans un domaine où sont présentes les radiations nucléaires, soulignant la nécessité de sensibiliser l'ensemble du personnel opérant dans les installations nucléaires ou près des sources de radiation. Il a ainsi rappelé que «compte tenu de ses obligations et de ses engagements internationaux, l'Algérie a ratifié tous les instruments juridiques internationaux qui se rapportent à la sécurité nucléaire et a marqué son adhésion aux mécanismes de mise en œuvre, en signant avec l'Agence internationale de

l'énergie atomique (AIEA) le Plan intégré d'appui à la sécurité nucléaire (INSSP)». A noter que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi relative aux activités nucléaires et du décret présidentiel n° 14-195 fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et de la sécurité des sources radioactives. Par ailleurs, interrogé par la presse à propos de la question des déchets radioactifs générés par les essais nucléaires de la colonisation française dans le sud du pays, le ministre a fait savoir que «la France doit ôter l'ensemble de ces déchets (nucléaires) en prenant sa responsabilité». Dans ce cadre, M. Attar a fait observer que des réunions et des échanges avec la France dans ce sens sont en cours.

Mohamed A.

ONU/ Anniversaire de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes

# Boukadoum présente la concrétisation de l'égalité des sexes en Algérie

■ Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a présenté l'expérience algérienne en matière de concrétisation de l'égalité des sexes, devant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies pour la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes.

Par Maïssa B.

Algérie «qui demeure engagée à s'assurer "qu'aucun ne sera laissé pour compte" sur le chemin du développement, notamment le 5<sup>e</sup> objectif visant la concrétisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et jeunes filles à l'horizon 2030, a consacré dans l'ensemble des législations nationales le principe de la non-discrimination et d'égalité des citoyens en Algérie, conformément aux conventions internationales», a indiqué M. Boukadoum dans une allocution par visioconférence. Cette démarche «a été concrétisée sur le terrain à la faveur de la réactivation des mécanismes d'autonomisation politique de la femme, désormais un acteur principal dans la prise de décision, à travers sa forte participation au niveau des Assemblées élues et son accès aux postes de responsabilité, outre l'encouragement continu de l'enseignement obligatoire, d'autant plus que plus de 65 % du total des diplômés de l'université sont constitués par le sexe féminin», a-t-il ajouté. L'Algérie

«œuvre à la promotion de l'égalité homme-femme dans le marché de l'emploi et à aboutir aux opportunités économiques, des objectifs portés sur le projet de révision de la Constitution qui sera soumis à un référendum populaire début novembre 2020», a-t-il assuré. S'agissant des perspectives de promotion de la place de la femme, M. Boukadoum dira qu'«elles ont été approuvées en vertu du Plan d'action du gouvernement pour l'année 2020, lequel vise à atteindre la concrétisation de l'objectif d'égalité homme-femme dans divers domaines, en accord avec nos constantes nationales, outre l'autonomisation de la femme et sa participation au développement socio-économique». Pour M. Boukadoum, l'Algérie «accorde un intérêt particulier à la femme en tant que facteur de paix, soit au niveau africain ou international, à travers la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Décennie africaine pour la femme allant de 2010 à 2020, et à travers sa poursuite de la concrétisation des objectifs en lien avec le Programme d'action de Beijing et l'Agenda du développement



durable de 2030». Le ministre a réitéré «le soutien de l'Algérie aux conclusions de cette réunion, à même de servir les objectifs et principes des Nations unies et de nos agendas communs pour la promotion de et l'autonomisation de la femme». «Même si la réunion cette année intervient dans une conjoncture mondiale exceptionnelle induite par la propagation de l'épidémie de coronavirus, il est indispensable de relever l'ampleur des défis socio-économiques auxquels font face les femmes et jeunes filles de par

le monde, mais aussi leur important rôle dans la lutte contre l'épidémie», a souligné M. Boukadoum. «De grands fossés subsistent encore et des défis qui influent note démarche pour concrétiser le principe d'égalité des sexes dans le monde et qui entravent l'autonomisation de la femme et de la jeune fille, ce qui exige de tous de remplir nos engagements en vertu de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, d'échanger les expertises nationales, les enseignements tirés et les

bonnes pratiques», a insisté M. Boukadoum. «Le véritable développement ne peut être concrétisé sans l'égalité des chances et sans avoir aplani les disparités sociales, afin que les catégories les plus faibles puissent bénéficier des opportunités offertes», a insisté le ministre qui rappelle que le Plan de développement durable de 2030 «avait affirmé que le développement ne sera durable sauf si ses bienfaits sont répartis avec équité entre l'homme et la femme».

M. B.

## Plages à Boumerdès

### Considérable affluence sur les espaces de villégiature

Une affluence considérable de visiteurs est constatée au niveau des espaces et sites de villégiature mitoyens aux plages de la wilaya de Boumerdès, depuis leur réouverture aux citoyens, dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus, en dépit de l'apparition des premières brises de fraîcheur automnales, a-t-on constaté. «Au moins 3 800 000 visiteurs (de la wilaya et du dehors de la wilaya) ont afflué vers ces sites mitoyens aux plages de Boumerdès, depuis leurs réouvertures entre le 15 août et le 30 septembre écoulés», a indiqué le chargé de la communication auprès de la Protection civile de la wilaya, le lieutenant Hocine Bouchachia. Qualifiant ce nombre de visiteurs, qui continuent d'affluer sur les mêmes sites, de «remarquable», même s'il est en «recul» comparativement à la même période de l'année dernière, a-t-il ajouté, «eu égard aux mesures de confinement décidées par les autorités publiques, pour faire face à la propagation du Covid-19», a-t-il expliqué.

Et d'imputer cette importante affluence à de nombreux facteurs, dont les températures élevées, la levée des mesures du confinement sanitaire, et le non-retour des enfants sur les bancs

des écoles, toujours au titre des mesures de prévention contre le Covid-19. Les familles, accompagnées de leurs enfants, passent de longues heures, sur place, à discuter et déviser, pendant que les enfants jouent tout leur saoul sous l'œil protecteur des adultes, au moment où les jeunes passent leur temps à pêcher jusqu'à une heure tardive de la nuit.

De nombreuses familles et jeunes préfèrent déstresser au contact de la nature et de l'air pur de la forêt, tandis que d'autres demeurent, sur place, pour prendre leur dîner ramené dans

leurs bagages, avant de finir la soirée avec une tasse de thé relaxante. La belle forêt du Sahel de Zemmouri-El-Bahri (Est de Boumerdès) est considérée comme le lieu de prédilection d'une majorité d'amateurs de villégiature et de repos, entre familles et jeunes de différentes wilayas du pays.

Le même constat est valable pour la forêt de Corso, considérée comme la 2<sup>e</sup> destination de choix dans la wilaya, depuis la levée du confinement sanitaire. Une destination privilégiée en raison de sa proximité avec la mer et de la ville de Boumerdès,

en plus de sa facilité d'accès. Parallèlement à la réouverture de ces sites de villégiature, le lieutenant Hocine Bouchachia a signalé la mise en place de tous les moyens matériels et humains garants de l'application des mesures préventives contre le Covid-19, dont la prise de la température à l'entrée des jardins et espaces touristiques, tout en sensibilisant les citoyens sur l'impératif du respect de la distanciation physique et du port de la bavette.

Selon un bilan présenté par le même responsable, pour la période allant de la mi-août au

30 septembre écoulé, les services de la Protection civile ont effectué plus de 4 400 interventions au niveau des 22 plages autorisées à la baignade à travers la wilaya, lesquelles interventions ont permis le sauvetage de près de 3 500 baigneurs et l'assistance de près de 840 autres, sur place, au moment où 88 ont été transférés vers des centres de santé.

La même période a vu l'enregistrement de trois morts par noyade au niveau de plages non surveillées, est-il ajouté de même source.

Wafa M.

## En huit mois

### Les motos, à l'origine de près de 8 % des accidents de la route

Les motocycles ont été à l'origine d'environ 8 % des 91 accidents de la route enregistrés à Batna durant les 8 premiers mois de l'année 2020 sur le territoire relevant des compétences de la Gendarmerie nationale, a affirmé, avant-hier, le chef de la cellule de communication et relations publiques du Groupement territorial de ce corps de sécurité, le lieutenant Fatima Zohra Hamadi. La majorité des accidents de la route signalés dans ce cadre ont été mortels, a précisé la même responsable, en marge de la campagne régionale de sensibilisation et de prévention des accidents de la route ciblant cette catégorie de conducteurs, insistant sur l'importance du respect

des consignes de la sécurité routière. Selon la même source, cette campagne de sensibilisation organisée les 3 et 4 octobre à l'initiative du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a été placée sous le slogan «Le port du casque préserve la vie» et a été marquée par des actions d'information et d'orientation au profit de cette catégorie de conducteurs. Les organisateurs de cette campagne de sensibilisation ont mis l'accent sur les causes des accidents pour les motocycles, citant les manœuvres dangereuses, la circulation en sens interdit, la conduite sans feux, et l'excès de vitesse comme les facteurs ayant engendré le plus de drame. Cette campagne de sensibilisa-

tion a été mise à profit pour informer sur l'importance du port du casque pour le conducteur et son accompagnateur, a souligné la même source. Les représentants des médias ont accompagné les gendarmes dans cette campagne de sensibilisation qui a ciblé le carrefour du jardin «Kadri», dans la commune de Festis, sur la route nationale (RN) 3 reliant Batna et Constantine. Cette initiative largement appréciée par les usagers de cette route, a vu la participation des services de la Protection civile et des représentants de la coordination régionale Est de l'Association nationale de préservation des accidents de la route.

Mehdi A.



Portail numérique du court-métrage d'Annaba

# «Varayame's feet» remporte le premier prix

■ Une forte participation étrangère a été enregistrée au Festival du court-métrage numérique organisé au mois de septembre à Annaba.

Le Dr Abu Sheib Al-Masoudi, président du jury international permanent au Maroc, annonce que «le film "Varayame's Feet" de Sarah Graham Read de Nouvelle-Zélande a remporté le premier prix, le Golden Gate», écrit-il sur la page Facebook de l'évènement. L'édition du mois d'octobre de cette manifestation qui encourage les jeunes cinéastes vient d'être lancée, selon la même source.

Par Abia Selles

Les manifestations culturelles numériques se sont multipliées en période de confinement, proposant aux jeunes des occasions pour prouver leur talent et donner libre cours à leur créativité. Le portail numérique du court-métrage d'Annaba est une de ces manifestations artistiques qui nous a fait découvrir des talents exceptionnels, non seulement d'Algérie mais du monde entier. Une forte participation algérienne et étrangère était enregistrée lors de cet événement au mois de septembre, dont les résultats viennent d'être lancés par le président du jury international. «Le Dr Abu Sheib Al-Masoudi, président du jury international permanent au Maroc, annonce que le film "Varayame's Feet" de Sarah Graham Read de Nouvelle-Zélande a remporté le premier

prix, le Golden Gate», écrit-il sur la page Facebook de l'évènement.

En effet, le film «Varayame's feet» (Les pieds de Varayame) de la réalisatrice néo-zélandaise Sarah Graham Read, a remporté le premier prix, «le Portail d'or» du Festival portail numérique du court-métrage dans son édition de septembre 2020.

Le deuxième prix de ce festival virtuel mensuel, «le Portail d'argent», a été décerné au court métrage «Handful of dates» (Poignée de dattes) du réalisateur américain Hachem Hassan, alors que le film «Cinco Reyes» (Cinq Rois) de l'Espagnol Alberto Pons, s'est emparé du troisième prix «le Portail de bronze».

Le jury du festival a accordé

une mention spéciale au film irakien «Nomad» d'Imad Selmniane et «Au joueur de dominos» du Néerlandais Hakim Traidia et au court métrage «Meilleur prix» de l'Irakien Ouahidi Kafri.

Le prix du jury a été décerné à «Salade familiale» de la Française Adélaïde Nicvert.

Le prix du jury a été remis à l'Italien David Melini pour son court métrage «Lion», a indiqué la même source. Lancée en avril dernier par la direction locale de la culture avec le concours de la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf et plusieurs associations artistiques, ce festival a enregistré pour sa sixième édition la participation de 41 courts-métrages réalisés par des cinéastes amateurs représentant 18 pays.



Par ailleurs, des ateliers de formation aux métiers du cinéma ont été organisés sur les réseaux sociaux au profit de jeunes cinéastes amateurs, sous la houlette de spécialistes et de professionnels du 7<sup>e</sup> art. Le Festival portail numérique du court-métrage

d'Annaba est organisé sous forme d'éditions mensuelles, rappelle-t-on, et un appel à participation à l'édition du mois d'octobre a été lancé. Les personnes intéressées doivent envoyer leurs candidatures avant le 20 octobre courant.

A. S.

Rencontre à la Bibliothèque nationale d'El Hamma

## L'écriture de l'histoire, un domaine à revoir

Une conférence sur l'école algérienne pour l'écriture de l'histoire et les difficultés liées à ce domaine de recherche, dédiée à la mémoire de l'historien et universitaire Abdelmajid Merdaci récemment disparu, a été animée, dimanche à Alger, par les historiens Fouad Soufi et Djamel Yahiaoui.

Tenue dans le cadre de la manifestation «La rentrée culturelle» lancée le 26 septembre dernier par le ministère de la Culture et des Arts, la rencontre s'est déroulée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, devant un public très peu nombreux.

L'historien, spécialiste du mouvement national algérien et chercheur associé au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), Fouad Soufi, a d'abord déploré, l'absence de «manuels et revues» spécialisés encadrés par des professeurs, les difficultés à accéder aux «archives nationales» et la négligence des «sciences

archéologiques». Soulignant la nécessité d'avoir «une méthode» qui puisse permettre une vision scientifique et objective des événements et contenus à traiter, l'historien-chercheur a regretté le manque de visibilité quant au travail des historiens.

Fouad Soufi a rappelé que la période de l'«histoire ancienne» et celle de la «guerre de Libération nationale» sont les seules dont parlent les historiens, alors que les périodes intermédiaires sont «aussi importantes» car elles ont vu se former des «mouvements extraordinaires des peuples».

De son côté, l'historien-chercheur et actuel directeur du Centre national du livre (CNL), Djamel Yahiaoui, affirmant que l'histoire, «point de rencontre de tous les Algériens», était devenue «le domaine de tous», a rappelé que l'«idéologie coloniale a empêché l'émergence d'une écriture de l'histoire par des plumes proprement algériennes». «La

tradition orale comme seul véhicule social des faits, le combat entre différentes tendances politiques, l'occultation de pans entiers de l'histoire pour servir des intérêts étroits, l'utilisation de l'histoire comme fonds de commerce, ou encore l'exclusion», sont autant d'entraves pour l'émergence d'une école pour l'écriture de l'histoire que le conférencier a évoquées.

Djamel Yahiaoui a conclu en insistant sur la nécessité de «décoloniser l'histoire» et revenir vers les historiens algériens qui rappellent, a-t-il souligné, que pour rendre compte d'un quelconque fait qui s'est déroulé dans le passé, il faut «jouir d'une totale liberté d'écrire».

La manifestation «La rentrée culturelle» se poursuit jusqu'au 7 octobre avec encore au programme des conférences sur l'histoire et la littérature.

M. K.

### Agend'Art

**Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)**

Jusqu'au 7 octobre :

Exposition sur l'Histoire du théâtre local. Exposition d'arts plastiques.

**Aujourd'hui à partir de 14h :**

Ouverture de la 8<sup>e</sup> édition du Café littéraire. Rencontre littéraire avec Abderazzak Boukebba comme invité.

Soirée poétique.

**Bibliothèque nationale d'El-Hamma (Alger)**

Jusqu'au 7 octobre :

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi organise une exposition photographique.

**Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)**

Jusqu'au 7 octobre :

Exposition d'arts plastiques «Amour divin» de l'artiste Mohamed Mebarki.

Exposition de photographies sur la femme sahraouie par le photographe Rafik Zaidi

**Diwaniya Art Gallery (Cheraga, Alger)**

Jusqu'au 13 janvier 2021 :

Exposition collective d'arts plastiques «Massarat» (parcours) avec les artistes algériennes Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou ainsi que

Lulwah Al Homoud (Arabie saoudite), Mohamed Ibrahim El Masry (Egypte), Ghada Zoughby (Liban), Rashid Diab (Soudan), Mohamed Al Ameri (Jordanie), Mohamed Abou El Naga (Egypte) et Shadi Talaei (Iran).

Festival Mongorno du film de montagne

## Le PND remporte le deuxième prix

Le Parc national du Djurdjura (PND) a remporté le deuxième prix à la 1<sup>re</sup> édition du Festival Mongorno du film de montagne, a indiqué, samedi, le chargé de communication de cette institution, le conservateur principal des forêts Ahmed Alileche.

Le PND a participé au concours en ligne de la première édition de ce festival organisé par l'Office du tourisme de Médéa sous le haut patronage des ministres du Tourisme et de l'Artisanat et du Travail familial et de l'Environnement, avec un documentaire de 16 mn, mettant en valeur la diversité et la richesse environnementale et socioculturelle de ce parc, a précisé la même source à la presse.

«Le PND s'est distingué par un classement honorifique en arr-

chant le deuxième prix. Après un travail de longue haleine qui a pris beaucoup de temps et des efforts colossaux, vu la superficie étendue et le relief accidenté du Djurdjura», des efforts qui ont permis de mettre en valeur le parc et de dévoiler ses potentialités nombreuses dont sa diversité faunistique et floristique avec ses espèces endémiques, son riche patrimoine hydrique, culturel, historique et culturel, ses curiosités géologiques et géomorphologiques, ses villages suspendus aux falaises et la palette des sports de montagne qui sont ou peuvent y être pratiqués.

La fragilité de cet écosystème de montagne, menacé par une sur fréquentation, la pollution causée par les déchets lais-

sés sur place par des randonneurs et des campeurs, la sur-exploitation de ses ressources hydriques, le surpâturage, et la nécessité de la préservation pour le léguer aux générations futures, a été également mise en exergue dans ce film.

Pour le Parc national du Djurdjura, «ce rendez-vous a été une occasion pour montrer les trésors cachés du Djurdjura qui est un orobionne (écosystème de montagne) et la nécessité de promouvoir ses valeurs patrimoniales dans le cadre du développement durable», a-t-on indiqué.

Ce prix a été décroché sur un total de 14 films en compétition. Le premier prix a été remporté par le documentaire «Mina El Kima, From above» de

Mohamed Gribi, alors que le troisième a été attribué pour le film «Timezguida el Fatina» (Timezguida la séductrice) de Mahieddine Skender, ont annoncé, sur les réseaux sociaux, les organisateurs de cette manifestation destinée à promouvoir et développer la production des films de montagne et de la protection de l'environnement.

Le prix du jury a été accordé à «Kouat el aazima, power of will» d'Ishak Lafani et celui du public au court métrage «Rekoub Edarradja» ou «Cycling» de Samir Djebari, ont ajouté les initiateurs de ce festival placé sous le slogan «Pour la promotion du tourisme de montagne en Algérie», organisé du 24 au 27 septembre dernier à Médéa.

F. H.



États-Unis

# Trump sort saluer ses partisans et suscite les critiques d'experts médicaux

■ Donald Trump a brièvement salué ses partisans depuis sa voiture à l'extérieur de l'hôpital dimanche, une sortie trop risquée pour les autres occupants du véhicule selon des experts médicaux, à la veille d'un retour possible du Président américain à la Maison-Blanche.

Par Rosa C.

**A** la surprise générale, un convoi de véhicules noirs est apparu devant les grilles de l'hôpital militaire de Walter Reed près de Washington en début de soirée, et Donald Trump, masqué, a salué à travers la vitre ses nombreux sympathisants, qui y étaient installés tout le week-end.

Mais cette initiative a surpris et suscité de vives critiques, en particulier liées au risque pour les agents du Secret Service l'accompagnant.

«Il faut que chaque personne présente dans le véhicule pendant cette sortie présidentielle complètement inutile soit mise en quarantaine pendant 14 jours», a

affirmé James Phillips, du département de médecine de l'université George-Washington. «Ils peuvent tomber malades. Ils peuvent mourir. Pour le théâtre politique. Commandés par Trump pour mettre leur vie en danger pour ce théâtre. C'est de la folie». Zeke Emanuel, expert à la télévision et président du Département d'éthique médicale et de politique de la santé de l'Université de Pennsylvanie, a tweeté pour sa part : «Faire conduire ses agents des services secrets avec un patient Covid-19, qui plus est avec des fenêtres fermées, les expose inutilement à un risque d'infection. Et pour quoi ? Un coup de pub».

Le porte-parole de la Présidence a assuré que les précautions «appropriées» avaient été prises pour protéger M. Trump et son entourage, notamment des équipements de protection. «La sortie a été validée par l'équipe médicale comme sûre», a ajouté Judd Deere.

Peu après cette sortie, la Maison-Blanche a fait savoir que le Président était revenu à l'hôpital. «J'ai beaucoup appris sur le Covid, je l'ai appris en faisant l'expérience moi-même, c'est l'école de la vie», a-t-il aussi déclaré dans un message vidéo posté sur Twitter, remerciant ses médecins et les «grands patriotes» qui veillent sur lui dehors.

Après deux nuits à l'hôpital, un optimisme prudent dominait dimanche dans son entourage, bien que le médecin de la Maison-Blanche ait finalement admis que l'état initial de son patient avait été plus grave que ce qui avait été officiellement déclaré dans un premier temps.

Faisant volte-face par rapport à son point presse de samedi, le docteur Sean Conley a confirmé que Donald Trump avait bien eu besoin d'une supplémentation en oxygène vendredi, pendant environ une heure, à la Maison-Blanche, un épisode jugé suffisamment inquiétant pour décider de l'hospitalisation le soir.

«J'étais inquiet d'une progression potentiellement rapide de la maladie, j'ai recommandé au Président une supplémentation en oxygène», a dit Sean Conley,



PH. &gt; D. R.

qui affirme que Donald Trump n'était toutefois pas essoufflé.

Le docteur a reconnu qu'il n'avait pas révélé cet incident la veille pour projeter une image «optimiste». Alors que le chef de cabinet présidentiel, Mark Meadows, au même moment, confiait à des journalistes que les 24 heures précédentes avaient été très inquiétantes.

Sean Conley a refusé de décrire l'état des poumons de Donald Trump, la question des séquelles se posant pour une charge aussi lourde que la présidence des États-Unis. Il a seulement répondu : «Nous avons fait des observations attendues, mais rien de majeur d'un point de vue clinique».

Donald Trump s'est ainsi appliqué dimanche à donner l'image d'un président certes hospitalisé, mais au travail – «fermement aux commandes», selon Robert O'Brien, son conseiller à la sécurité nationale,

sur CBS.

Il a recommencé à tweeter et à téléphoner, comme en ont témoigné son fils Eric, son conseiller Jason Miller, et la présentatrice de Fox News, Jeanine Pirro. Le septuagénaire a fait diffuser des photographies de lui «au travail» depuis l'hôpital, et il a publié deux vidéos depuis l'hôpital. Samedi soir, il admettait que les prochains jours seraient «le vrai test», le Covid-19 étant notoire pour la brusque dégradation que certains malades subissent après une phase initiale tolérable.

Quant à la campagne, un sondage réalisé après le débat présidentiel de mardi dernier mais avant son hospitalisation et paru dimanche rapporte une considérable progression des intentions de vote pour le candidat démocrate Joe Biden : 53 % contre 39 %, selon cette enquête NBC/Wall Street Journal.

R. C.



## Commentaire

Détracteurs

Par Fouzia Mahmoudi

**S**i depuis quelques années l'«ingérence» de Washington dans le conflit israélo-palestinien a pu parfois occulter la responsabilité de Benjamin Netanyahu dans le blocage du processus de paix, le Premier ministre israélien est aujourd'hui rattrapé par sa politique intérieure et est depuis plusieurs mois de plus en plus décrié par ses compatriotes. Des manifestants opposés au Chef du gouvernement hébreu se sont rassemblés samedi au soir en Israël, malgré un renforcement des mesures liées au nouveau coronavirus, dont une limitant les manifestations. La plupart des protestataires semblaient porter le masque sanitaire, mais la police a indiqué dans un communiqué qu'ils violaient les règles de distanciation sociale ainsi que la limitation concernant le nombre de manifestants. La police n'a pas donné un chiffre de contrevenants. Le Parlement israélien a approuvé mercredi 30 septembre une loi restreignant les rassemblements lors du confinement décrété dans le pays en raison du nouveau coronavirus, qui selon ses détracteurs, vise à faire taire les manifestations contre Benjamin Netanyahu. Depuis juillet, des manifestants anti-Netanyahu se réunissent chaque semaine pour critiquer sa gestion économique et sanitaire de la pandémie mais aussi dénoncer la «corruption» et appeler à un «changement». Vendredi, le ministre du Tourisme, Asaf Zamir, du parti centriste «Bleu-Blanc», a quitté la coalition gouvernementale de Benjamin Netanyahu en raison des nouvelles restrictions. Annonçant sa décision sur Twitter, il a estimé que le Premier ministre était plus inquiet de son procès pour corruption et des manifestations contre lui que par la lutte contre l'épidémie. Le leader de «Bleu-Blanc», Benny Gantz, a remplacé Asaf Zamir par Orit Farkash Hacoheh, et la coalition, fruit d'une entente entre Benjamin Netanyahu et Benny Gantz, ne semblait pas être dans l'immédiat en danger. Benny Gantz a dit respecter la décision de Asaf Zamir. «Nous avons rejoint le gouvernement pour lutter contre le coronavirus, pas pour limiter la démocratie», a-t-il dit dans un communiqué. La loi approuvée mercredi interdit aux manifestants de s'éloigner de plus d'un kilomètre de leur domicile, mais le quotidien de gauche «Haaretz» a rapporté vendredi que des applications étaient apparues sur les réseaux sociaux pour fournir aux internautes la localisation de la manifestation la plus proche de chez eux. La police vérifiait ce samedi soir les cartes d'identité de manifestants. «La police donne des amendes et, là où c'est nécessaire, disperse des rassemblements et arrête ceux qui troublent l'ordre public», a-t-elle indiqué dans un communiqué. Elle n'a pas indiqué le nombre d'arrestations mais affirmé que «des centaines» d'amendes avaient été distribuées. Selon les médias locaux, près de 200 personnes ont manifesté devant la résidence de Benjamin Netanyahu, à Jérusalem. D'autres manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes. Cette mobilisation de la population reste toutefois plus ou moins occultée sur le plan international, alors que la crise sanitaire continue à monopoliser l'attention des politiques et des médias, offrant ainsi la possibilité aux autorités israéliennes de contenir la gronde de leur population. Reste à savoir si les protestataires israéliens continueront à tenir le coup et surtout s'ils gagneront leur bras de fer avec Netanyahu qui compte ouvertement sur leur lassitude pour ignorer leurs revendications et leurs questionnements. **F. M.**

## Azerbaïdjan

### Pas de répit au Karabakh, inquiétude croissante pour les civils

**F**orces séparatistes arméniennes du Nagorno Karabakh et armée azerbaïdjanaise poursuivaient sans relâche hier leurs affrontements, au lendemain d'une journée marquée par les bombardements de zones urbaines ayant fait des victimes civiles.

Le ministère des Affaires étrangères des séparatistes du Karabakh a indiqué que dans la matinée leur capitale, Stepanakert, peuplée de 50 000 habitants, était visée par «des tirs de roquettes intensifs».

La veille, des deux côtés du front, des tirs d'artillerie avaient déjà visé des villes, en particulier Stepanakert et sa voisine Choucha, et en Azerbaïdjan : Gandja, deuxième ville du pays à 60 km de la ligne de contact, ou encore Beylagan.

Et selon Bakou, les frappes sur les zones urbaines azerbaïdjanaises ont aussi repris hier.

«Les forces armées arméniennes attaquent les zones den-

sément peuplées à Gandja, Barda, Beylagan et d'autres villes d'Azerbaïdjan avec des missiles et des roquettes. Barbarie et vandalisme», a dénoncé le conseiller présidentiel azerbaïdjanais, Hikmet Hajiyev sur Twitter.

Au Karabakh comme en Azerbaïdjan, les journalistes de l'AFP ont vu des maisons ou immeubles d'habitants touchés par les tirs.

Selon des bilans officiels, les bombardements dimanche ont fait quatre morts parmi les habitants de la République auto-proclamée, et cinq en Azerbaïdjan. Ainsi que de nombreux blessés.

Comme à leur habitude depuis la reprise du conflit le 27 septembre, les belligérants s'accusent de délibérément viser des civils, diffusant des images d'habitations détruites ou de missiles non explosés plantés dans des façades.

Dimanche soir, face à la violence des bombardements tou-

chant les zones habitées, la Russie s'est inquiétée de ce tournant. Le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a exprimé sa préoccupation auprès de son homologue arménien, face à «la hausse du nombre de victimes au sein de la population civile».

Il a réitéré l'appel de la Russie, principale puissance régionale, à «un cessez-le-feu au plus vite». Le Comité international de la Croix-Rouge a lui aussi condamné «les bombardements aveugles». Des centaines de maisons et d'infrastructures clés, comme des hôpitaux et des écoles, ont été détruites ou endommagées, selon le CICR.

Les séparatistes, soutenus politiquement et militairement par l'Arménie, et les Azerbaïdjanais n'ont donné, au neuvième jour de combats, aucun signe de vouloir entendre les appels à la trêve de l'essentiel de la communauté internationale. **R. I.**





Espagne

## Barcelone inflige un 4-0 au Real Madrid pour le tout premier «clasico» féminin

LE FC BARCELONE l'a emporté 4-0 face au Real Madrid dans le tout premier «clasico» féminin, disputé dans la capitale madrilène, et pour le premier match officiel de la nouvelle section féminine du Real.

Les buts de Patri Guijarro, de la joueuse néerlandaise Lieve Martens et Alexia Putellas, et le but contre son camp de la gardienne madrilène Maria Rodriguez ont offert trois points à l'extérieur au FC Barcelone, et une victoire symbolique pour ce premier «clasico», disputé lors de la première journée de championnat.

Le président de la Fédération espagnole de football et le sélec-

tionneur de l'équipe féminine, Jorge Vilda, ont assisté à la rencontre dans les installations de Valdebebas, à Madrid.

Le président du Real Madrid, Florentino Pérez, était lui absent, car en déplacement avec l'équipe masculine pour le match contre Levante dimanche en Liga. Le FC Barcelone féminin a remporté le championnat d'Espagne à cinq reprises, notamment en 2020.

De son côté, le Real Madrid vit sa première expérience avec une équipe féminine en première division, après l'absorption du club madrilène du CD Tacon cette année.

Halim N.

Foot/Angleterre (4<sup>e</sup> journée)

## Manchester United sombre chez lui contre Tottenham (1-6)

JOSÉ MOURINHO a savouré dimanche l'humiliation (6-1) infligée à Old Trafford par Tottenham à son ancien club, Manchester United, totalement hors du coup, pour la 4<sup>e</sup> journée de Premier League, alors qu' Arsenal recolle au peloton de tête avec sa victoire contre Sheffield United (2-1).

Cinq matches joués cette saison et la crise couve déjà à Manchester United, ridiculisé par Tottenham sur sa pelouse après une prestation catastrophique.

Le directeur général du club, Ed Woodward, présent dans les tribunes, devait être content que le huis clos le protège des quolibets des supporters qui n'auraient pas manqué de s'abattre sur lui.

Alors que Manchester United attend les arrivées d'Edinson Cavani et du latéral Alex Telles en provenance de Porto avant la fermeture des transferts, lundi à minuit (hier), le mercato des «Red Devils» semble d'ores et déjà raté.

Et la prestation indigente aussi bien dans la détermination que dans le jeu de toutes les lignes, à commencer par la défense, fait ressurgir les doutes sur la capacité d'Ole Gunnar Solskjær à tirer cette équipe

vers le haut.

Tout avait pourtant démarré idéalement, avec un penalty obtenu après seulement 29 secondes et transformé par «M. 100 %», Bruno Fernandes (1-0, 2'). Mais à partir de là, tout est parti à vau-l'eau à l'image d'une défense qui a multiplié les erreurs, parfois jusqu'au grotesque, comme lorsque Harry Maguire a tiré par le bras et fait tomber son coéquipier Luke Shaw sur l'égalisation par Tanguy Ndombele (1-1, 4').

Le doublé de Son Heung-min (7', 37'), le but de Harry Kane (30'), celui de Serge Aurier (51') avec un Paul Pogba qui semblait rêvasser sur le terrain avant de concéder un penalty pour le 6<sup>e</sup> but et un doublé de Kane (79'), il n'y a rien à sauver de ce match.

L'expulsion sévère d'Anthony Martial pour une réaction d'humour sur Erik Lamela qui en a beaucoup rajouté (28'), n'excusera rien.

Manchester United, malgré un match en moins, se retrouve 16<sup>e</sup> avec 3 points et 11 buts encaissés, dont 9 en deux rencontres à domicile, et ressemble à nouveau à un club divisé avec une équipe à rebâtir.

R. S.

Coupe de la Confédération

## La JSK officiellement 2<sup>e</sup> représentant algérien

La Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) a été officiellement choisie comme deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, a annoncé le Bureau fédéral (BF) de la FAF dimanche, juste après sa réunion à Alger.

«La JSK sera notre deuxième représentant en Coupe de la Confédération», a révélé le membre du BF, Ammar Bahloul, en conférence de presse.

Interrogé sur les critères sur lesquels s'était basé le BF pour prendre cette décision, surtout que cette deuxième place pour participer à la prochaine Coupe de la Confédération suscitait les convoitises d'autres clubs, notamment l'US Biskra, Bahloul a évité toute polémique, affirmant que «d'un point de vue légal, le Bureau fédéral avait toutes les prérogatives pour prendre cette décision, sans avoir à justifier son choix, et c'est ce qu'il a fait». Concernant la longue temporisation avant d'annoncer cette décision, Bahloul a expliqué que «le BF a évité de faire les choses dans la précipita-

tion, pour ne pas commettre d'erreurs qui auraient nu à sa crédibilité».

L'autre représentant en Coupe de la Confédération sera l'Entente sportive de Sétif (ESS), alors que le CR Belouizdad et le MC Alger défendront les couleurs nationales dans la prestigieuse Ligue des champions.

La saison 2019-2020 a été interrompue à la 22<sup>e</sup> journée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, et le CR Belouizdad a été désigné champion à titre exceptionnel, car à ce moment-là, il occupait la première place au classement général.

Même la Coupe d'Algérie, dont le vainqueur participe d'habitude à la Coupe de la Confédération, a été arrêtée au stade des quarts de finale puis annulée, d'où la polémique autour de l'identité du deuxième représentant algérien dans cette compétition continentale.

M. L.

# Football / Championnat national

## La FAF espère terminer la saison 2020-2021 en juin

■ La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, dimanche, qu'elle espère achever la saison 2020-2021 au mois de juin.



Par Kamel L.

«**L**a date exacte n'a pas encore été fixée, mais nous espérons terminer la saison au mois de juin», a annoncé le dirigeant Amar Bahloul, juste après la fin de la réunion du Bureau fédéral, tenue dimanche après-midi au siège de la FAF, à Dely Brahim.

Bahloul a anticipé le fait que la crise sanitaire due au coronavirus pourrait gêner le report de certains matches, surtout si

certaines joueurs sont testés positifs au Covid-19, ce qui pourrait repousser la fin de la saison au-delà du mois de juin. Mais selon lui, et mis à part ce cas de force majeure, «tout sera mis en œuvre pour que les matches se jouent dans les temps», et permettre ainsi à la saison de s'achever dès le début de l'été.

Une situation qui cependant devrait soumettre les clubs à un calendrier infernal, car ils devront jouer deux matches par semaine pour pouvoir honorer les 38 journées inscrites au calendrier de cette saison, mais selon Bahloul, «il n'y a pas d'autre choix que de faire avec».

En effet, d'après la même source, «ce sont les clubs qui ont choisi cette formule de compétition, et ils devront donc en assumer les aléas», promettant cependant de «les accompagner» et de les «aider à faire face à d'éventuelles difficultés».

Par ailleurs, Bahloul a révélé que la Commission de résolution des litiges a traité près de 600 dossiers cette année, en précisant que «les derniers cas en suspens seront tranchés ce lundi (hier)», car le dernier délai a été fixé au 5 octobre courant.

La même source a révélé également que le montant des arriérés qui sera versé par l'EPTV à la Ligue de football professionnel (LFP) pour les sai-

sons 2018-2019 et 2019-2020 s'élève à environ 55 milliards de centimes.

Enfin, concernant «la qualité» des adversaires qui seront au menu de la sélection nationale lors des matches amicaux du mois d'octobre courant, à savoir le Nigeria le 9, puis le Mexique le 13, Bahloul a affirmé qu'ils étaient des sparing-partners de choix, en ajoutant que le coach Djamel Belmadi en était entièrement satisfait.

«Une quinzaine de sélections, considérées comme faisant partie des plus grandes nations du football mondial, étaient disposées à affronter notre équipe nationale à l'occasion des prochains matches amicaux».

Malheureusement, la crise sanitaire due au coronavirus a considérablement réduit notre choix. Quoique, le Nigeria et le Mexique comptent parmi les plus grands aussi, et le sélectionneur national en est entièrement satisfait. C'est cela le plus important», a-t-il ajouté.

Bahloul a conclu en annonçant que la Commission d'audit des stades entamera son travail le 10 octobre courant, en commençant par la wilaya d'Alger, alors que la date de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAF a été fixée au 29 du même mois.

K. L.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sud/Malaria

## Benbouzid : la situation épidémiologique n'est pas très grave

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, hier à Tamanrasset, que la situation épidémiologique concernant la Malaria (paludisme) n'est pas très grave et que le traitement est disponible. «La situation épidémiologique du paludisme, dont des cas ont été signalés dans certaines wilayas du Sud, n'est pas très grave, comparativement à d'autres pays et le traitement est assuré et est disponible en quantités suffisantes», a rassuré M. Benbouzid en marge de l'inspection de l'établissement public hospitalier (EPH) de Tamanrasset.

Accompagné du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière auprès du ministère de la Santé, Smail Mesbah, M. Benbouzid a indiqué que «l'Algérie a enregistré des cas de malaria, importés de pays voisins ayant enregistré des périodes de pluie». Le ministre de la Santé a appelé les autorités locales à intensifier les efforts pour éviter l'apparition de cas de cette maladie, à travers des actions de lutte contre les vecteurs de la maladie, notamment au niveau des lacs et des plans d'eau, la lutte contre les moustiques étant le facteur de prévention le plus efficace de la maladie.

M. O.

Oran

## Plus de 9 000 cas de morsures d'animaux

PLUS DE 9 000 cas de morsures d'animaux ont été enregistrés à Oran depuis le début de l'année en cours jusqu'au mois de septembre, dont plus de 1 300 de chiens errants, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Direction de la santé et de la population (DSP).

La prolifération de chiens errants est enregistrée notamment dans les zones où sont lancés des chantiers de construction. Les chiens utilisés pour le gardiennage sont laissés à l'abandon après l'achèvement des travaux, a-t-on souligné.

En août dernier, les services de la DSP ont déploré le décès d'une personne par la rage. Une autre se trouve au service de réanimation au CHU d'Oran pour cause de morsure de chiens errants, a-t-on appris du chargé de la communication et chef de service prévention à la DSP, Youcef Boukhari. La personne se trouvant en réanimation a été mordue le 9 septembre dans la localité de Ararba, dans la daïra de Béthioua. Selon M. Boukhari, il a été également enregistré 19 cas de morsure les 9 et 10 sep-

tembre dernier dans cette même localité, «nous craignons que ces personnes soient mordues par le même ou les mêmes chiens enragés», a-t-il souligné.

Pour Youcef Boukhari, «la prévention dans ce sens revient aux collectivités locales et l'inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA), et ce, soit en vaccinant tout les chiens errants ou en procédant à leur abattage», déplorant de ce fait «l'absence d'une brigade canine à Oran qui pourrait éventuellement contribuer à lutter contre la rage». Samah N.

## La date de la rentrée scolaire fixée



Djaloul@hotmail.com

Meurtre de la jeune Chaima

## Les détails horribles d'un crime

Les détails du meurtre de Chaima, jeune fille de 19 ans, ont été dévoilés, hier, lors d'une conférence de presse, tenue par le procureur de la République près le tribunal de Boumerdès.

Par Aomar F.

Le mois de septembre a enregistré le plus d'incendies et de feux depuis le début de la saison estivale avec 158,42 hectares de forêts, de maquis et de broussailles, a indiqué Mohamed Lachgueur.

Cette importante superficie incendiée est due principalement aux facteurs humains, a-t-il précisé, notant que les plus

grands incendies ont eu lieu à «djabel Chkika», dans la commune de Beni Ouarsous, relevant de la daïra de Remchi, où pas moins de 10 hectares de forêts et 45 hectares de broussailles ont été détruits par le feu, outre celui de Dar el Hakem, dans la commune de Terny, où sept hectares de forêts ont également été ravagés.

Le mois de septembre a enregistré la plus grande surface forestière incendiée, comparati-

vement au mois caniculaire d'août qui a enregistré plus d'une centaine d'hectares ravagés par les feux, dont notamment les broussailles et les maquis.

La wilaya de Tlemcen, qui compte un couvert forestier de l'ordre de 200 000 hectares, a enregistré, depuis le début de l'été, une superficie globale incendiée estimée à plus de 380 hectares de forêts, de broussailles et de maquis, ce qui est nettement inférieur à l'année précédente qui avait connu plus de 500 hectares ravagés par les feux. La réduction de la superficie incendiée cette année par rapport à l'année précédente, a-t-on expliqué, est due à un important dispositif mis en place pour lutter contre les feux de forêt et la logistique nécessaire mise à la disposition des brigades de lutte contre les feux, positionnées à proximité des massifs forestiers, «ce qui a permis d'éviter les grands dégâts», a conclu la même source.

F. K.

M'sila

## Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules à Djebel Messaâd

LES SERVICES de la sûreté de daïra de Djebel Messaâd, relevant de la sûreté de wilaya de M'sila, ont démantelé un réseau international de trafic de véhicules composé de 44 individus dont la plupart sont d'origine étrangère, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. Les investigations menées par les éléments de la sûreté de daïra de Djebel Messaâd ont permis de récupérer 24 voitures et un camion que les contrebandiers essayaient de vendre sur le territoire national, a-t-on précisé à la

sûreté de wilaya. Plusieurs éléments du réseau mis en cause dans cette affaire de trafic ont été écroués, alors que les membres restants, en fuite, sont activement recherchés par la police, a-t-on ajouté. Parmi les chefs d'accusation retenus contre ces individus, la «mise en circulation de véhicules non conformes, faux et usage de faux de documents administratifs en vue de mettre en circulation des véhicules aux caractéristiques non conformes».

M. L.

Prix

## Le Nobel de médecine décerné à trois découvreurs du virus de l'hépatite C

LE PRIX NOBEL de médecine a été attribué conjointement hier au Britannique Michael Houghton et aux Américains Harvey Alter et Charles Rice pour leur rôle dans la découverte du virus de l'hépatite C depuis la fin des années 70.

Le trio est récompensé pour sa «contribution décisive» à la lutte contre cette hépatite, «un problème de santé mondial majeur qui provoque la cirrhose et le cancer du foie dans le monde», a indiqué le jury Nobel lors de l'annonce.

L'Organisation mondiale de la

santé (OMS) estime à quelque 70 millions le nombre d'infections par l'hépatite C, causant 400 000 décès chaque année. A la fin des années 70, Harvey Alter avait identifié qu'une contamination hépatitique mystérieuse avait lieu lors de transfusions alors qu'elle n'était ni l'hépatite A ni l'hépatite B, explique le jury.

Des années plus tard, en 1989, Michael Houghton et son équipe sont crédités de la découverte de la séquence génétique du virus. Quant à Charles Rice, il a décodé pendant de longues années la façon dont le

virus se répliquait, des travaux qui ont conduit à l'émergence d'un nouveau traitement révolutionnaire au tournant des années 2010.

Leur travail «est une réalisation historique dans notre lutte continue contre les infections virales», a noté Gunilla Karlsson Hedestam, membre de l'Assemblée Nobel qui décerne le prix. Le prix est le premier directement lié à un virus depuis 2008.

Depuis un premier prix (de Chimie) à deux virologues en 1946, ce Nobel vient s'ajouter

aux 17 prix directement ou indirectement liés à des travaux sur les virus, selon l'ancien secrétaire de l'Académie suédoise des sciences, Erling Norrby.

Si les prix Nobel vont bien être annoncés comme prévu cette semaine, le coronavirus a entraîné l'annulation de la cérémonie physique de remise des prix, le 10 décembre à Stockholm. Les lauréats, qui se partagent près d'un million d'euros, doivent recevoir leur prix dans leur pays de résidence.

L'an dernier, le Nobel de médecine avait récompensé les

Américains William Kaelin et Gregg Semenza, ainsi que le Britannique Peter Ratcliffe pour leurs travaux sur l'adaptation des cellules aux niveaux variables d'oxygène dans le corps, ouvrant des perspectives dans le traitement du cancer et de l'anémie.

Après la médecine, suivront la physique aujourd'hui, la chimie demain et la littérature jeudi. Le Nobel de la paix sera décerné vendredi à Oslo. Le prix d'économie, créé en 1968, bouclera la saison lundi prochain.

Kheilil N.